



Assemblée Générale

6 novembre 2025

Annexe 1 : Article 13.3 des Statuts du District de l'Yonne de Football

« (...) En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents statuts.

Cette élection se fait, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si ce candidat n'obtient pas la majorité absolue, le Président du District propose un nouveau candidat lors l'Assemblée Générale suivante. Le mandat du membre ainsi élu expire à la même échéance que celui de l'ensemble du comité de direction. (...) »

Consécutivement à la démission de Christophe GIOÉ de son poste au Comité de Direction faisant suite à sa mutation professionnelle dans le Doubs, le Président propose la candidature de Yohann FRAPPIN.

Cette candidature remplit les conditions d'éligibilité suivant le PV de la CSOE du 7 octobre et sera proposée aux votes à l'Assemblée Générale du 6 novembre.



Yohann FRAPPIN

né le 05/12/1986

Arbitre

Vice-président de la Commission Départementale d'Arbitrage

Club : Stade Auxerrois